

À LA UNE

Protégeons nos enfants



© Claude Villetaneuse

Force est de constater que depuis plusieurs mois, les incivilités se multiplient aux abords des écoles, mettant en danger la sécurité de tous et en premier lieu celle de nos enfants. Il nous a dès lors semblé important de faire un rappel des règles en la matière.

Rappelons tout d'abord **l'interdiction de circuler et de stationner dans la rue des écoles durant les horaires indiqués, de 8h30 à 9h00 et de 16h30 à 17h00.**

Un agent a été mis à disposition par la mairie pour veiller au respect de cette réglementation, mais il importe que chacun se responsabilise.

Les voitures garées sur le trottoir sont à éviter à tout prix. Elles empêchent le passage des poussettes et même des piétons, obligeant ces derniers à circuler sur la route et à se mettre en danger. Ne pas arriver au dernier moment, mais **au moins 5 minutes avant la rentrée des classes**, permet aux parents de prendre le temps de se garer correctement, tout en évitant stress et énervement...

Isabelle De Tomi

**Travaux**

La réhabilitation
de l'église
Saint-Antoine
P. 06

**RETOUR SUR
JUILLET/AOÛT 2021**

P. 09

Carnet de bord

26^{ème} édition de
la Foire Saint-Antoine
P. 10



La période estivale s'est achevée et j'espère que chacun(e) d'entre vous a pu en profiter pour se ressourcer et s'évader, ici à Conty ou ailleurs... À l'heure où je rédige ces lignes, la rentrée scolaire s'est tenue et ce, malgré toutes les incertitudes qui planaient autour d'une situation sanitaire qui, certes s'améliore quelque peu ces dernières semaines ! Nous nous devons de rester prudents quant à la tenue des événements que nous espérions vous proposer ; ainsi, les membres du CCAS n'ont pas souhaité maintenir le traditionnel banquet des aînés et ont préféré opter pour que chacun d'entre eux reçoive un coffret gourmand, comme ce fut le cas l'an dernier. Vous pouvez d'ores et déjà compter sur notre mobilisation pour le confectionner avec le plus grand soin.

Néanmoins, au regard de ce contexte exceptionnel qui nous invite encore à la vigilance, nous envisageons pouvoir réunir nos aînés le 27 février prochain, à l'occasion d'un repas convivial qui leur sera offert dans notre salle des fêtes. Nous avons hâte de les retrouver et d'ici cette date, nous espérons être définitivement sortis de cette pandémie qui nous frappe maintenant depuis de nombreux mois !

Quant à la **Foire Saint-Antoine**, celle-ci, se tenant en extérieur, pourrait éventuellement avoir lieu mais là aussi, nous attendons les directives sanitaires pour l'agencer dans les meilleures conditions possibles. Je profite de cet éditto pour remercier chaleureusement toutes les personnes pour l'organisation de nos manifestations de cet été et de la rentrée : élu(es) et bénévoles qui ont su braver les incertitudes météorologiques et sanitaires et ainsi pouvoir vous offrir ces moments de détente dont nous avons été privés depuis de nombreux mois maintenant...

Cette rentrée sera aussi synonyme de démarrage pour certains de nos beaux projets communaux - comme la **réhabilitation de notre église Saint-Antoine, la construction de nos nouveaux services techniques municipaux et celle du Centre d'Incendie et de Secours** - tant attendus par nos agents communaux et nos pompiers. Nos aires de détente et de jeux prévues sur Conty, Luzières et Wailly verront se finaliser les phases d'étude et de conception pour un commencement de travaux programmés au printemps 2022 pour le plus grand bonheur de nos jeunes Contynois !

Après une année de mandat, force est de constater que nos engagements seront honorés et nous y sommes très attentifs !

Au nom du Conseil Municipal, il me reste à vous souhaiter un très bel automne où notre nature va se teinter d'orange, de jaune et de rouge pour le plus grand plaisir des yeux.

Votre maire,

Dascal Bohin

SOMMAIRE

- À LA UNE - P. 1
- INFOS PRATIQUES - P. 2
- À L'HONNEUR - P. 3
Willy Vanpoucke, un centenaire à Wailly !
- COMMISSION TRAVAUX - P. 4
Premiers coups de pioche et mise en place
- PRÉVENTION - P. 5
Sécurité routière / nuisances sonores
- HISTOIRE - P. 6/7
« Quand le moral des soldats était à la révolte en 1914... » suite et fin
- ZOOM SUR... P. 8
Le Judo Club de Conty
- CARNET DE BORD - P. 9/ 10/11
Retour sur événements juin, juillet et août/
Foire Saint-Antoine/Commemoration/
24h Run et Téléthon/Halloween/Préparons
Noël/Actus de la Médiathèque de Conty
- LES COUPS DE CŒUR
LECTURE - P. 12
- AGENDA - P. 12
Le calendrier de l'automne.

Permanences des élus

Pour Conty

- Pascal Bohin :
mardi de 18h00 à 19h00
- José Fay :
mercredi de 18h00 à 19h00
- Jean-Michel Renaux :
jeudi de 18h00 à 19h00
- Cécile Grévin :
samedi de 10h00 à 12h00
- Bérengère Vaselli :
samedi de 10h00 à 11h00 sur rdv.

Pour Wailly (salle communale de Wailly)

- Mathieu Denis : sur rdv le lundi,
mardi ou jeudi à 18h00
- Virginie Brka : le soir sur rdv.

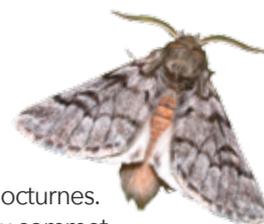
Pour Luzières

- Héloïse Boulanger : le soir sur rdv.



LE MAG' CONTY/LUZIÈRES/WAILLY
AUTOMNE 2021. Directeur de la publication : Pascal Bohin. Comité de rédaction : Pascal Bohin, Bérengère Vaselli, Brigitte Besquent-Philippe, Cécile Grévin, Linda Leleu, Jean-Michel Renaux, Isabelle De Tomi, Mairie de Conty, avec l'aimable participation de José Fay, du Judo Club de Conty, de Séverine Denoeuvéglise, de Lucille, du CRAC et du Téléthon de Conty. Conception graphique : Yves Girod-Roux. Crédits photos : Mairie de Conty, Luzières et Wailly • Imprimerie Communauté de communes Somme Sud-Ouest •

Chenilles



Ces chenilles urticantes donnent naissance à des papillons nocturnes. Les femelles pondent environ 200 oeufs qu'elles disposent au sommet des arbres. L'éclosion a lieu au printemps, la vie larvaire dure 2 à 3 mois avec 5 mues, puis s'ensuivent la nymphose et la naissance du papillon. Cette année, notre bois communal a subi une importante invasion. Une entreprise spécialisée a effectué un arrachage manuel sur 35 arbres, principalement sur la voie régulièrement empruntée qui mène à la place et aux abords du bois.



Des pièges ont été posés avec des phéromones afin de limiter la prolifération. Bilan de l'intervention : **environ 350 nids ont été arrachés soit 400 litres de chenilles qui seront détruites par incinération.** Les mésanges sont nos alliées car elles consomment les oeufs l'été et les jeunes chenilles en automne et en hiver. Nous invitons les Contynois à réaliser des nichoirs afin de faciliter la reproduction de ces oiseaux. En offrant des boules de graisse cet hiver, nous aurons le plaisir de les voir actives au printemps.

Jean-Michel Renaux

RÉSULTATS CONCOURS

Maisons fleuries 2021

Malgré une météorologie quelque peu capricieuse, les jardiniers de Conty, Wailly et Luzières ont réussi le fleurissement de leur cadre de vie et ainsi apporté de très belles couleurs à notre commune.

Nous leur adressons nos plus sincères remerciements pour leur participation et félicitations pour ce travail d'embellissement.

Un prix a été remis le 18 septembre 2021 aux lauréats :

- Dans la catégorie « **maisons et fenêtres** » : *Monsieur et Madame Deneux
Madame Dambly Monsieur et Madame Bélière - Madame Gance
Monsieur et Madame Delaplace*
- Dans la catégorie « **maisons avec jardin** » : *Madame Mancelle - Monsieur
Coullaré Monsieur et Madame Lefèvre - Madame Calais - Madame Tétu*
- Dans la catégorie « **exploitation agricole** » : *Monsieur et Madame Lombart*
- Dans la catégorie « **balcon** » : *Madame Choquet*
- Dans la catégorie « **jardin** » : *Monsieur et Madame Deheyer.*

Jean-Michel Renaux



Pourquoi nous rejoindre ?

► Pour pratiquer une activité sportive en toute convivialité

► Pour rompre l'isolement et permettre un échange intergénérationnel

Et en profiter pour découvrir la Vallée de la Selle et son environnement !

Avec entraînements et randonnées encadrés et adaptés et des programmes personnalisés par groupes de niveau.

CONTACT :

crac80160@gmail.com
06.71.99.59.17 - 06.20.16.47.25



La crèche Sucres d'Orge de Conty accueille les enfants dans un espace adapté et propice au développement de l'enfant, avec une équipe bienveillante et dynamique !

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS,
rdv sur le site internet :
www.crechesucresdorgede-conty.com ou contact par
téléphone au 09 52 01 06 54.
ou par mail :
creche.conty@free.fr

ET SI ON PARLAIT DE...

Willy Vanpoucke

Un centenaire à Wailly !

Willy Vanpoucke est né en Belgique flamande le 19 juin 1921, à Oedelem, une bourgade près de Bruges.

Au lendemain de la première guerre et afin de pallier le manque de soldats français qui ne sont pas revenus des champs de bataille, de nombreux Belges vont s'exiler en France pour reprendre des fermes dans les régions fertiles. C'est ainsi que sa famille arrive en France en **1923** à Neuilly-Plaisance où elle exploite une ferme.

En **1929**, la famille quitte la région parisienne pour rejoindre la Picardie où elle s'installe à Wailly, dans la ferme qui se situait jadis à l'entrée de la Rue du Bois. Malgré son âge, Willy a la tête emplie de souvenirs ! Du fermier de Rumaisnil, qui passait avec son étalon dans les villages pour féconder les juments des propriétaires, du nettoyage des étables avant de se rendre à l'école, aux visites au château tout proche pendant la guerre de **1940** où sa mère animait des soirées récréatives, toujours au château, avec ses camarades de Wailly et la fille du baron, Béatrix, tombée en Indochine à bord d'un Dakota en **1948**.

Willy entre en apprentissage à la maréchalerie à **Loeuilly**, dans la forge Lucet, mais son ambition est d'apprendre le véritable travail du fer.

Il réalise son vœu en effectuant son apprentissage à Fresnoy-lès-Roye

La seconde guerre mondiale arrive avec l'évacuation en Normandie. Après la libération du territoire français, il se marie à Wailly avec Paulette.

Toujours citoyen belge, Willy retourne dans son pays d'origine pour effectuer son service militaire de quelques mois, afin d'être en règle avec la loi française.

En **1959**, en attendant la fin du bail de la ferme de Wailly (louée à un gendarme de Conty), le couple loge à Loeuilly. Willy

intègre ensuite les ateliers Barrault à Loeuilly où il fabrique des outils comme des pieds de broyeurs à betteraves et des fers de presses à cidre.

En **1963**, le couple, aspirant à une indépendance, prend la gérance d'une forge à **Conchy-les-Pots**, dans l'Oise (près de Rollot), mais le ferrage des chevaux se fait rare avec la mécanisation agricole, un nouveau métier à découvrir. En **1972**, nouveau retour à Wailly pour travailler à la ballastière, au creusement des étangs de Loeuilly et de Wailly.

Willy terminera sa carrière professionnelle bien remplie aux établissements Barrault l'Epine, à Loeuilly, avant de prendre une retraite bien méritée.

Aujourd'hui, Willy se déplace encore, certes avec quelques difficultés, rendant visite quotidiennement à ses poules et osant parfois quelques instants de binage dans la cour.

Willy vient d'avoir 100 ans, une vie de labeur avec ses nombreux déménagements, sources de valeurs et de rencontres riches d'enseignements.

Si son maintien à domicile est toujours possible aujourd'hui, c'est grâce à ses deux auxiliaires de vie, Laetitia et Laurence dont le dévouement sans faille, lui permet de rester dans son cadre de vie. Willy profite de ma présence pour les remercier chaleureusement et salue leur travail car leur aide précieuse lui évite l'entrée dans une institution.



Je tiens à remercier vivement Catherine, sa fille, pour sa précieuse collaboration à la réalisation de cette mise à l'honneur.

Jean-Michel Renaux

► En Plus

PERMANENCE

Avocats

- **Maître Marie-Josèphe Decaix**

Chaque 1^{er} samedi du mois de 10h00 à 12h00 en mairie
04/09 – 02/10 – 06/11 – 04/12

- **Cabinet Waquet**

Chaque 3^{ème} samedi du mois de 10h00 à 12h00 en mairie
18/09 – 16/10 – 20/11 – 18/12

Justice

- **M. Emmanuel Obre,**

conciliateur de Justice
Par mail : emmanuel.obre@conciliateurdejustice.fr ou téléphone 07 68 51 79 98.
Laissez vos nom, prénom et numéro de téléphone.

Architecte des bâtiments de France

Permanence en Mairie jeudi 30 septembre et 04 novembre sur RDV de 09h30 à 12h00.

À SAVOIR !

Retrouvez toutes les décisions du Conseil Municipal sur notre site internet, sur le panneau d'affichage dédié mais également en consultation à la Mairie.



ÉTAT CIVIL

Bienvenue aux nouveaux petits Contynois qui ont montré le bout de leur nez et félicitations aux jeunes mariés qui se sont dit « oui » cette année. La Municipalité adresse ses plus sincères condoléances aux familles ayant perdu un être cher ces derniers mois.

Travaux

Tous les dossiers des gros projets du début de notre mandat sont traités ou sont en cours de traitement, avec des niveaux d'avancement différents. Les premiers coups de pioche et la mise en place des premiers échafaudages vont avoir lieu dans les semaines et les mois qui viennent.

Les « aires de jeux et de détente » de Conty, Luzières et Wailly prendront forme en plusieurs phases mais avec un planning très serré. La première phase concernera Conty car il s'agit de la plus importante « étape » au niveau de la surface mais aussi au niveau de la variété des jeux et des aires de sports. Les aménagements pour Wailly et Luzières seront ensuite entrepris.

La réhabilitation de l'église Saint-Antoine va débiter très prochainement, également en plusieurs phases. Afin de garantir la sécurité des enfants pendant la durée des travaux, un accès unique à l'école Jeanne d'Arc par la **rue Caroline Follet** sera mis en place avec un aménagement sécurisé de la chaussée et des abords.

La construction des ateliers municipaux et celle de la nouvelle caserne des pompiers, **Route de Belleuse**, vont également débiter très prochainement.

La sortie de terre du lotissement **route de Namps** se profile...

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de l'état d'avancement de ces



nombreux projets qui nous concernent tous et qui contribueront à améliorer notre cadre de vie et rendre notre bourg et nos hameaux plus attractifs et plaisants.

Sécurité :

La sécurisation de la traversée de Wailly sera assurée par un aménagement de la voirie afin de faire ralentir les véhicules qui arrivent de la départementale à la sortie de **Lœuilly** ou de la **Route de Namps**.

Fleurissement

Afin d'apporter une note encore plus florale à notre commune, de grands pots de fleurs garnis de très belles plantes et arbustes ont été installés à Conty, Luzières et Wailly. ●

José Fay



Autres travaux :

Dans les semaines à venir, des travaux de réparation d'une partie de notre réseau d'assainissement situé **rue Caroline Follet** vont débiter.

En effet, le réseau vieillissant laisse passer sur certains tronçons de l'eau claire provenant des nappes phréatiques dans les tuyaux d'assainissement. Cette quantité d'eau va donc se jeter dans notre station d'épuration qui traite un flot trop important ne devant pas se trouver dans ce circuit. Il a donc été décidé d'effectuer ces réparations afin d'éviter de saturer notre station d'épuration « artificiellement ».

N'oublions pas qu'un nouveau lotissement viendra alimenter également cette station. Des tranchées ont été creusées dans les talus et sur le bord des routes en amont et en aval des feux tricolores afin d'éviter que les écoulements d'eaux pluviales, provenant de la **Route de Belleuse**, se déversent dans Conty en passant par la rue du Général Debeney ou s'engouffrent dans le lotissement rue du Marché aux Chevaux.

La civilité, c'est l'affaire de tous...



Respectons-nous les uns les autres !

L'incivilité nuit à notre quotidien et peut devenir facilement envahissante. Du manque de politesse aux nuisances sonores, en passant par la dégradation volontaire des biens publics, l'abandon de déchets sur la voie publique ou la transgression du code de la route, l'éventail est large, beaucoup trop large ! Alors soyons tous attentifs et responsables... et transmettons à nos enfants les **bons gestes** et les **bons réflexes** car ce sont eux les **citoyens influents de demain**.

Dans ce Mag', nous aborderons donc la sécurité routière et les nuisances sonores.

Plus largement, la prévention routière est l'affaire de tous, quelque soit le mode de déplacement utilisé (voiture, cyclomoteur, vélo, trottinette...) Sachez notamment que la grande majorité des accidents pourraient être évités, **la vitesse excessive ou inadaptée** étant présente dans un quart des accidents mortels. **Un tiers des accidents mortels sont dus à une alcoolémie positive du conducteur.** La fatigue ou la somnolence sont quant à elles le premier facteur d'accident sur l'autoroute.

Enfin, **près d'un accident sur 10 est lié à l'usage du téléphone au volant.** Autant de drames donc qui pourraient être évités en appliquant simplement les règles de bon sens et de respect de l'autre. Nos amis cyclistes sont de plus en plus nombreux, faisons donc en sorte de les protéger. Sachez par exemple que la circulation dans les deux sens des vélos et autres EDPM (engins de déplacement personnel motorisé) est autorisée dans une voie à sens unique, dont la vitesse est limitée à 30 km/heure (article R428-1 du code de la route), comme par exemple dans la rue des Écoles à Conty. Cette disposition est souvent ignorée des au-

tomobilistes, ce qui est préjudiciable à la sécurité des cyclistes. Parmi les nouveautés de la réglementation routière, le **chaucidou**, dispositif expérimental, est un bon exemple du partage de la route. La chaussée est divisée en trois espaces : une voie centrale sans marquage au centre pour les voitures, camions et motos, et deux voies latérales pour la circulation des deux-roues. Le principe du **"chaucidou"** est donc que les cyclistes circulent sur les accotements et les véhicules motorisés sur la chaussée. Celle-ci étant trop étroite pour que deux voitures s'y croisent, leurs conducteurs sont censés serrer à droite leur véhicule pour rouler chacun à cheval sur l'accotement et la chaussée. Cela implique qu'avant cette manoeuvre les automobilistes s'assurent de l'absence de cycliste sur l'accotement, et surtout qu'ils circulent à vitesse réduite.

Protéger les enfants, bien les attacher : en France, l'utilisation d'un dispositif adapté est obligatoire jusqu'à l'âge de 10 ans ou jusqu'à ce que la taille de l'enfant lui permette d'utiliser la ceinture de sécurité (entre 1,35 m et 1,50 m). S'attacher en voiture, c'est partout et tout le temps, même pour de courts trajets ou à vitesse réduite.



© Freepik

Il faut savoir que la violence de l'impact d'une collision à 50 km/h équivaut à une chute du 3^{ème} étage d'un immeuble. Or, les statistiques démontrent que 2 enfants sur 3 transportés en voiture sont mal ou pas attachés ! Alors là aussi : un seul conseil, redoublez de vigilance et vérifiez avant chaque trajet que l'enfant et le siège auto soient bien installés. ♥

Isabelle De Tomi

Le partage de la route est avant tout une question de bien-vivre ensemble et de responsabilité de chacun

► Rappel

LES NUISANCES SONORES

Les bruits de comportement peuvent être sanctionnés dès lors qu'ils troublent de manière anormale le voisinage, de jour comme de nuit. Entre 22 heures et 7 heures, on parle de tapage nocturne. Pour rappel, le code de la santé publique régit les nuisances sonores ; alors, attention aux activités bruyantes :

- La musique et la télévision à haut volume dérangent vos voisins
- Le bruit des talons, si vous vivez en appartement, peut agacer vos voisins
- Ne criez pas !
- Des horaires sont à respecter pour bricoler ou passer la tondeuse afin d'entretenir de bonnes relations de voisinage
- Par correction, prévenez vos voisins si vous prévoyez de faire une fête ou de longs travaux.
- Contrôlez, les aboiements intempestifs de votre chien.
- Évitez les discussions de groupe sous les fenêtres de vos voisins

**TAPAGE DIURNE
OU NOCTURNE**



ou près d'une habitation.

Nous avons la chance de vivre dans un très bel environnement : alors, **en respectant ces simples règles de savoir-vivre et de respect, notre quotidien n'en sera que meilleur !**

Suite du numéro 73

Avec cette seconde partie, nous abordons le procès du soldat Beaury qui a combattu sur le front de la Somme. Ce soldat avait une certaine idée de la conduite à tenir pour faire face à cette guerre devant des supérieurs qui, parfois, ne savaient plus comment mener un conflit qui s'enlisait avec de lourdes pertes dans les rangs des soldats car bon nombre d'entre eux périssaient dans un trou, à la lisière d'un bois sans honneur et sans sépulture décente. Reprenons ici le récit de cette triste histoire qui s'est déroulée dans le petit village de Wailly, en 1915.



Maurice Ernest Beaury (1892-1915)

Un soldat d'Anjou fusillé au château de Wailly pour délit de sale gueule...

En arrière de la ligne de front, le 403^{ème} Régiment d'Infanterie refait ses forces après avoir supporté durant des mois de très rudes affrontements et subi de lourdes pertes humaines. D'une manière générale, le moral des soldats depuis le début du conflit est au plus bas. Les actes de rébellion, réels ou supposés, sont cependant rares mais sont toujours réprimés avec une extrême violence par une hiérarchie qui fait ainsi payer à la troupe sa propre incapacité de conduire la guerre.

Dans leur cantonnement, tout proche des combats, les hommes trompent leur ennui et leur angoisse comme ils peuvent, notamment en rédigeant leur correspondance mais aussi en buvant parfois plus que de raison les mauvaises piquettes qui leur sont distribuées sans restriction...

C'est dans ce contexte que **Maurice Beaury** est mis en prison le 4 août 1915 à 16h10 avec son compagnon Pinguilly,



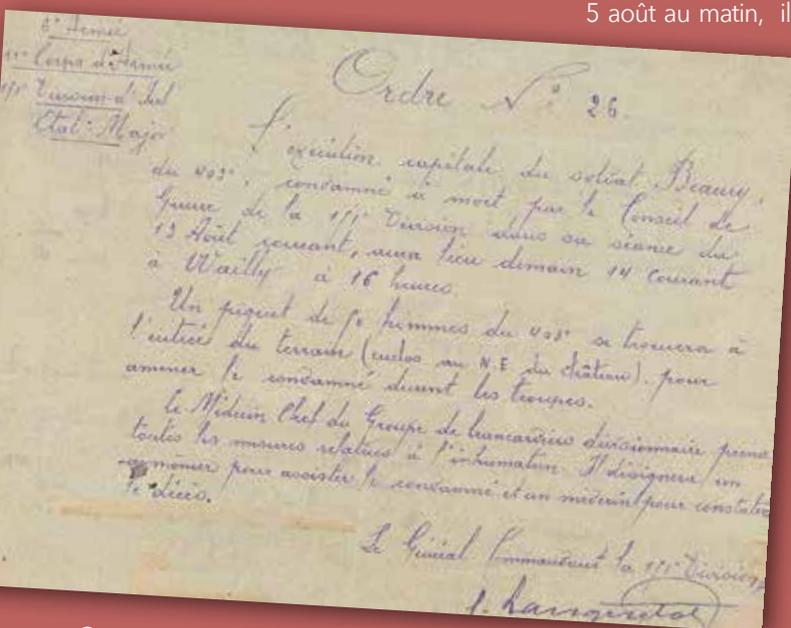
Le 103^{ème} Régiment d'Infanterie - Mailly-le-Camp.

au motif qu'ils auraient trop bu. Maurice ne comprend pas cet abus de pouvoir et c'est pour cette raison que le lendemain 5 août au matin, il demande des explications au sergent Bonaventure qui garde le poste de police de Sailly-Laurette avec le soldat Quenel.

Devant le mutisme méprisant du sergent, il interpelle le capitaine Bablot, sans plus de succès. Face à cette situation, Beaury manifeste un certain énervement en tenant des propos insultants envers le sergent et

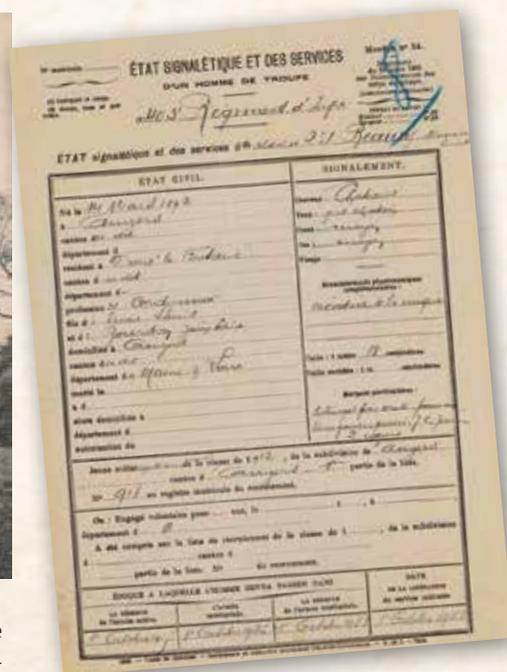
Convoqué le 5 août par le sergent Bonaventure, Beaury refuse de se vêtir de la tenue requise.

le capitaine en tapant du pied dans sa gamelle et en chantant fortement. Son compagnon adopte le même comportement. Comble d'insubordination, alors qu'il est convoqué le 5 août à 14h pour un exercice de perfectionnement par le sergent Bonaventure, Beaury refuse de se vêtir de la tenue requise. L'ambiance se détériore et la situation s'envenime, à tel point qu'un geste et une parole malheureuse du pauvre Beaury deviennent les preuves de sa rébellion. Le geste et la parole sont abondamment surinterprétés.





Le château à Prouzel



Maurice Ernest Beury est abattu par un peloton d'exécution composé de soldats de son régiment, ses propres copains...

L'un comme une tentative d'agression de son chef avec un couteau et l'autre d'outrages par gestes, paroles et menaces envers son supérieur hiérarchique en service et en zone de guerre. Maurice Beury est immédiatement menotté et incarcéré.

Le piège mortel se referme...

Le 13 août 1915 dans l'après-midi, le Conseil de Guerre - composé du lieutenant-colonel Pascaud, nommé président du Conseil, du chef de bataillon Derome (mort sous le feu de l'ennemi le 30 mai 1916 à Verdun dans la Meuse), du Capitaine d'artillerie Manche, du sous-lieutenant de chasseurs à cheval Josset, et de l'adjudant Rey, nommés juges - procède à l'audition de l'accusé ainsi qu'à celle des six témoins qui l'accablent, à savoir le Capitaine Bablot, le sergent Maurice Brun, le sergent Bonaventure et trois soldats désignés pour nuire à l'accusé : Lecoq, Vassart et Paturet.

Ces officiers bardés d'honneurs et de décorations se comportèrent comme des salopards en uniforme d'apparat. La plupart d'entre eux ont survécu au conflit...

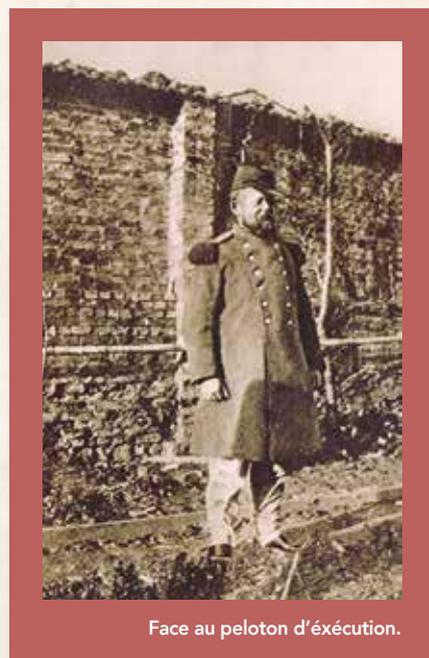
L'interrogatoire de Beury est vite bâclé et tandis que l'on s'attarde sur les témoignages qui criminalisent systématiquement ces actes, à partir de faits d'une effrayante banalité, les procès-verbaux sont vite établis, il est accusé de voies de fait, d'outrages envers un supérieur et refus d'obéissance, accusations passibles de la peine de mort. Maurice Ernest Beury est abattu par un peloton d'exécution composé de soldats de son régiment, ses propres copains...

Une parodie de justice perpétrée par des tribunaux militaires composés d'officiers incompetents, sadiques et cruels. Sommet de perversion militaire, en temps de guerre, Beury est condamné solidairement à payer les frais de justice qui s'élèvent à **37 francs et 46 centimes**. On imagine la tête du père de Maurice recevant les états de frais de l'administration de justice qui a assassiné son fils. Dans l'église de la Trinité à Angers figure sous les orgues une plaque commémorative « **Aux enfants de la paroisse morts pour la France** » 289 noms sont inscrits ; Maurice Ernest Beury porte le numéro 14. Ironie de l'histoire, sa fiche militaire précise que Maurice Ernest Beury a été fusillé par son régiment sans faire acte de son jugement et plus curieusement encore, sa fiche dans le registre des matricules de Maine-et-Loire indique qu'il est : « **Mort pour la France à Wailly** » (Somme). Campagne contre l'Allemagne du 25 août 1914 au 14 août 1915. Régiments successifs : 106^{ème} RI, 165^{ème} RI et 403^{ème} RI.

Il est précisé tatouages à la cuisse et au bras, cicatrice à la nuque. Aucune autre mention sur sa fiche.

Que la mention « Mort pour la France » inspire le Président de la République car il ne faut pas réintégrer ces soldats sacrifiés dans la communauté nationale en leur offrant la grâce et le pardon ou même une salle au musée des Armées. Il ne doit être question que de les **réhabiliter sans condition et sans restriction**, pour avoir été, sans motif, abattus comme des chiens entre 1914 et 1918.

Que l'on mette enfin un point final honorable à cette guerre qui ne fut qu'une honteuse boucherie à l'échelle d'un monde qui se suicidait ●



Face au peloton d'exécution.

Naissance du Club de Judo de Conty



Né d'une section de l'association « Temps Libre de Conty » en 1985, le Judo Club Conty donne ses premiers cours, dirigés par Mlle Virginie Douay, dans un bâtiment préfabriqué de l'ancien collège, rue Henri Dunant.

Durant la saison 1985-1986, 25 enfants de 6 à 14 ans partagés en deux groupes se retrouvent sur les tapis le samedi de 17h45 à 19h45. Grâce à Mlle Douay, devenue Madame Pavia, et à Mme Maryline Crochu, de nombreux judokas viennent s'inscrire.

D'année en année, le club se développe. En septembre 1988, le Judo Club déménage dans la salle des fêtes, un nouveau cours est créé. A la fin de la saison 92-93, le bureau décide de quitter ATL et de devenir un club à part entière, le judo étant la seule section de l'association encore en activité. La saison 93-94 fut marquée par le départ de Mme et M. Pavia et l'arrivée de Maître Delmail Jean-Pierre, ceinture noire 6^{ème} dan.

Mais la saison suivante, M. Pavia revient et remet les deux premières ceintures noires formées au sein du Club. Mme Pavia, quant à elle, a l'honneur de remettre une ceinture à l'un de ses premiers élèves de 1985.



En septembre 1996, le club voit la création de la section Ju-Jitsu par Pierre Brille - C.N 2^{ème} dan - tous les vendredis soirs. Fin juin 1997, M. Pavia donne son dernier cours au Judo Club et part de la région vers Carcassonne. En septembre 1997, Maître Delmail reprend la direction du club et assure les cours une fois par mois. Thierry Flament - C.N 3^{ème} dan - élève de M. Pavia l'aide dans cette tâche et assure tous les cours.

En septembre 1999, le judo Club quitte la salle des fêtes pour s'entraîner dans la nouvelle salle du gymnase. Grâce au travail effectué par le président, M. Queval, auprès des responsables de la Communauté de Communes, le Judo Club bénéficie donc d'installations plus appropriées. Maître Delmail quitte le club et M. Flament prend seul la direction des entraînements.

La saison 2004-2005 est l'une des meilleures saisons du Judo Club concernant les résultats sportifs.

C'est ainsi que le club et ses 90 membres fêtent les 20 ans du Judo Club de Conty avec une merveilleuse soirée le 4 juin 2005. Un spectacle fut monté avec les 90 membres devant leur famille et amis. M. Flament est parti à la fin de la saison 2010 pour raisons professionnelles. Adrien Pavia reprend le club pendant une année remontant de Carcassonne. Sylvain Donnette regagne son poste au club, puis prend la direction de celui de Grandvilliers.

Depuis septembre 2015, André Cousin assure les cours. Maître Delmail revient partager son savoir le mardi avant chaque période de vacances scolaires. Nous voulons remercier toutes les personnes qui ont contribué de près ou de loin à la création et au développement de ce club : les bénévoles, les parents des enfants et tous les judokas qui ont aidé à faire évoluer le Judo Club de Conty.

Le judo, oui mais pour qui ?

Le judo est fait pour tous, dans un esprit convivial et bon enfant. Pour les enfants avec beaucoup d'énergie, la rigueur du judo va les aider à se canaliser et se concentrer, les enfants un peu timides (pas de virgule) vont apprendre à prendre confiance en leurs capacités. Le judo est également adapté pour les adultes et les adolescents. Le Judo Club de Conty offre deux essais gratuits pour tous, les cours se déroulent dans la petite salle du gymnase du Collège de Conty.

HORAIRES :

• Le mardi

(Le jeudi sous réserve du nombre d'adhérents) :

→ 4/6 ans : 18h-18h45

→ 7/12 ans : 18h45-19h45

→ Adulte : 19h45-21h15

• Le vendredi

→ Enfant plus de 7 ans/adulte
19h45-21h15

NOS TARIFS :

• Judo - 6 ans : 156 € à l'année
(cotisation club et cours professeur)

• Judo + 6 ans : 196 € à l'année
(cotisation club et cours professeur)



CONTACT :

Président du Club : d.dauchez@orange.fr
06 81 90 80 53

Les membres du Judo Club

Retour sur les événements

26 juin - La Fête de la musique à Conty



Ce moment de partage et de joie tant attendu s'est déroulé au rythme des musiques des **Sweat Roads** et des **The Windmills** autour de l'Auberge du Village et du Bar de la Mairie. Les musiciens ont mis le feu au centre-bourg avec un répertoire riche et varié, auquel le public a répondu nombreux. Ni les musiciens, ni le public ne semblaient vouloir que ce moment s'arrête !

Merci à l'ensemble des commerçants qui ont pris part à cette manifestation en s'adaptant à l'évènement.

3 et 4 juillet - Enduro

Nous avons accueilli durant ce week-end l'**Enduro du Championnat des Hauts-de-France** organisé par le Moto Club Picard. Le samedi après-midi, la FFM a installé une piste de mini-motos pour faire découvrir aux enfants de 6 à 12 ans les joies de la moto où il leur a été rappelé les règles de sécurité.

À cette occasion, le LSP a souhaité animer les rues de Conty en offrant un concert aux habitants et en leur proposant un service restauration. Malgré quelques gouttes de pluie, le public s'est laissé emporter par une ambiance rock avec « **Les Rollin & Tumblyn** ». Le lendemain, les compétiteurs ont enfourché leur monture, 20 ans après la dernière édition. Merci à tous !



13 et 14 juillet - Fête Nationale

Les festivités ont débuté sur fond de jazz avec un groupe venu tout spécialement de Saint-Amand-Les-Eaux. À la lumière des lampions, les habitants ont pris ensuite le chemin des étangs pour la traditionnelle retraite aux flambeaux et découvrir le spectacle pyrotechnique offert par la municipalité. Le jour de la Fête Nationale, population et autorités se sont retrouvées devant la caserne des pompiers avant de défiler dans les rues de Conty pour rendre hommage aux hommes tombés pour la patrie. Une après-midi récréative dédiée aux enfants et offerte par le LSP s'est déroulée autour de jeux gonflables et picards. Les parents se sont rapidement pris au jeu et ont pu partager ce moment avec leurs enfants. Une crêpe-party a réjoui les papilles des grands et des petits. *Rendez-vous est déjà donné l'an prochain.*



4 septembre - Forum des associations



Un grand succès pour le Forum des Associations ! Parents et enfants se sont rendus très nombreux au Forum des Associations. Le choix était large pour adhérer à une activité sportive et/ou culturelle entre toutes celles proposées. Comme tous les ans, la médiathèque communautaire de Conty a présenté ses nombreux ateliers toujours aussi attractifs. **Les Ecrémés** ont, quant à eux, mis en avant leur association « **Té O Soleil** » avec la programmation de leur prochain festival où nous serons tous attendus. Merci Bilal !



La Municipalité a délivré, lors du Forum, 65 Pass' & Culture offrant ainsi une réduction de 15 euros pour toute adhésion. Preuve en est le besoin pour tous de se ressourcer et de retrouver une activité sociale active !

Le Comité des Fêtes

La recette de Clémence

Dhal de Lentilles corail

4 pers.

INGRÉDIENTS

300 g lentilles corail
2 oignons jaunes
2 gousses ail
2 cm gingembre frais
400 g tomates concassées
50 cl lait de coco
50 cl bouillon de légumes
200 g pousses d'épinards
1 cuillère à soupe ghee ou huile d'olive
1 cuillère à café cumin moulu
1 cuillère à café coriandre moulue
1 cuillère à café de graines de moutarde
2 cuillères à café curcuma en poudre
1 cuillère à café garam masala (épices)
1 citron jaune



PRÉPARATION

1. Rincez et égouttez les lentilles corail. Pelez les oignons et ciselez-les finement. Pelez et dégermez l'ail puis pressez-le avec le gingembre.
2. Faites fondre un peu de ghee (ou d'huile d'olive) dans une grande sauteuse et faites-y revenir les oignons.
3. Ajoutez les gousses d'ail, le gingembre pressé et les épices. Laissez cuire quelques instants.
4. Ajoutez les lentilles, les tomates concassées, le lait de coco et le bouillon, mélangez bien puis laissez mijoter 20 minutes en remuant.
5. A la fin de la cuisson, ajoutez le jus du citron et les pousses d'épinards. Mélangez bien et servez avec du riz basmati.

Mon petit truc en plus :
confectionner des Chapatis (petits pains indiens) à la poêle et les déguster avec le dhal !

CONCOURS PHOTOS

« Un été champêtre »

La gagnante : Agnès Boubert.





Foire du 11 novembre 2021

sous réserve

Organisation de la 26^{ème} édition de la Foire Saint-Antoine.

Au programme :

- Plus de 150 exposants (particuliers/commerçants) • A la salle des fêtes, les stands de l'exposition artisanale présenteront des objets d'art et des produits locaux • Attractions foraines toute la journée • **Présentation des poneys et chevaux à 14h30** derrière la gendarmerie.

Rèderie de la Foire

Inscription obligatoire par courrier, mail (festivites.clw@gmail.com) ou **en mairie du lundi au vendredi de 9h à 12h et 14h à 17h** (sauf le mercredi après-midi) jusqu'au **29 octobre 2021**, dernier délai. Les emplacements seront numérotés et les participants auront connaissance de leur numéro lors de leur arrivée sur le site à partir de 5h30. Fermeture de l'accès vers 8h00. Pour les habitants de Conty, Luzières et Wailly, 5 mètres seront offerts (1 euro par mètre supplémentaire) mais tous devront néanmoins s'inscrire comme tous les ans.



Pour des raisons de logistique, aucune installation ne pourra être faite sans inscription.

- Pour les exposants extérieurs : 1€/m.
- Pour les exposants commerçants : 1,50 €/m.

STATIONNEMENT ET CIRCULATION PERTURBÉS

Le stationnement et la circulation seront interdits le 11 novembre toute la journée : rue du Général Leclerc, Place du Général de Gaulle, rue de la Poste, rue des écoles, rue des Chapeliers et

Alouettes, rue Henry Dunant (intersection avec la rue des Écoles vers la rue de la gare), Place et rue de la gare, rue de la Ligue (de la Poste à la rivière et jusqu'à l'intersection avec la rue des Hargers).

Attention !

Il est rappelé aux riverains, ayant réservé un emplacement pour la réderie et souhaitant exposer devant chez eux, que les services de la mairie n'interviendront pas dans la gestion des emplacements et **ne pourront pas être tenus responsables** en cas de litige avec les exposants extérieurs.



Commémoration

Les temps fort de cette manifestation :

10h00 : Cimetière de Wailly, dépôt de fleurs sur les tombes des anciens combattants puis retour sur le parvis de l'église pour dépôt de gerbe. **10h30** : Assemblée de prières à l'église Saint-Antoine de Conty **11h00** : Départ au parvis de l'église pour le défilé, accompagné de la Fraternelle, des sapeurs-pompiers, des enfants des écoles, des habitants... pour dépôt de gerbe et recueillement place Gilbert Godard, au cimetière et au monument aux morts devant la mairie. Les enfants des écoles, nous feront l'honneur de leur présence et de leur chant.

Cécile Grévin

Run pour le Téléthon

Face à l'engouement de la 1^{ère} édition 2020, l'équipe du Téléthon de Conty et la nouvelle association Conty Running Athlétique Club (C.R.A.C) s'associeront pour l'organisation de la 2^{ème} édition « Run en équipe ». Les informations seront disponibles sur les pages Facebook des 2 associations.

C'est parti... constituez déjà votre équipe !

Une préinscription de participation sera obligatoire afin de respecter les règles sanitaires en vigueur. Un don à la hauteur du choix de chaque participant sera demandé au départ. Le parcours reste à définir et sera communiqué prochainement par les organisateurs.



Toutes les recettes sont versées intégralement à l'association.

Vous retrouverez bien évidemment les différents objets en vente sur le stand du « Téléthon ».

A noter que cette association est présente sur le marché de Conty le premier et troisième samedi de chaque mois pour la **vente de confitures anti gaspi « maison » confectionnées à Boves** et la vente d'objets sera également proposée début novembre.

Si les mesures sanitaires en vigueur le permettent, le **repas dansant annuel** de

l'association se tiendra **le samedi 4 décembre** à partir de 20h00 dans la salle des fêtes de Conty.

Vous êtes volontaires et bénévoles...

rejoignez-nous et faisons en sorte de faire vivre nos manifestations au mieux pour collecter des fonds afin de lutter contre la maladie.

Les associations du Téléthon Conty et du CRAC

A partir du
4 décembre,
les habitants sont
invités à décorer
les sapins !

Préparons Noël

Vive l'esprit de Noël et les moments de partage...

L'équipe municipale vous propose cette année de venir accrocher vos décorations sur les sapins installés en centre-bourg de Conty, à Luzières et à Wailly et aux abords des écoles. Nous comptons sur votre esprit créatif : **fabrication « maison » originale attendue !** Pour information, la municipalité poursuit l'investissement des décorations de Noël pour rendre Conty, Luzières et Wailly scintillants !



18 DÉCEMBRE :

Le spectacle « **Charlie et la Chocolaterie** » offrira une représentation pour les enfants de Conty, Luzières et Wailly. A la fin de la séance, un goûter sera offert aux enfants. En calèche, le Père Noël et ses lutins viendront également à la rencontre des petits et des grands lors de cette journée. Il profitera de sa visite pour relever les lettres que les enfants auront déposées dans les boîtes aux lettres situées à Conty, Luzières et Wailly.

Un concours de Noël en famille :

Envoyez-nous une photo de votre choix sur le thème de Noël (photo de famille avec tenue de Noël, sapin, décoration de maison...) Un seul mot d'ordre : s'amuser ! Chacun est libre d'interpréter la thématique à sa façon : **soyez inventifs !**

Conditions de participation :

- habiter Conty, Luzières et Wailly
- transmettre vos clichés jusqu'au 31 décembre 2021, par mail à communication.clw@gmail.com en indiquant vos nom, prénom et autorisation de publication sur Facebook dans le cadre de ce concours.

Les habitants voteront du 6 au 12 janvier 2022 en « likant » votre image, **la photo qui aura le plus de succès** remportera le concours.

A la clé, une séance photo en famille !

Les résultats seront annoncés lors des vœux du Maire.

► À noter !

Halloween

Célébration d'origine celte, Halloween sera l'occasion de se déguiser et d'aller à la rencontre de ses voisin(e)s pour récupérer quelques friandises...

Deux rendez-vous sont programmés :

- **le 31 octobre à 15h00 devant la Maison des Enfants de Conty et à 17h00 devant la Mairie de Wailly.**

Les défilés seront suivis d'un goûter diabolique !

AVIS

La balade des aînés

Le CCAS de Conty, au vu du contexte sanitaire, a préféré reporter la sortie annuelle traditionnelle appelée couramment « sortie des aînés ». Nous espérons vivement tous vous retrouver très prochainement.

LES ACTUS DE

La Médiathèque Communautaire de Conty

- **Mercredi 6 octobre de 16 h à 18 h**

Fête de la science

PETIT LABO : Des expériences, des recherches, des jeux, un parcours scientifique ludique à faire en famille. *De 4 à 99 ans.*

- **Vendredi 8 octobre de 17 h 30 à 19 h**

ATELIER ROBOTIQUE ET PROGRAMMATION :



Construis ta voiture autonome et apprends à la diriger via un programme informatique dont tu seras l'ingénieur. Atelier proposé par l'association « **Les Savants Fous** ». *A partir de 8 ans.*

- **Vendredi 29 octobre dès 14 h 30**

Festival « Des parents, des bébés »

JEUX DE SOCIÉTÉ : Jeu du loup, mémo des Feuilles, Pique et plume : le duel, la guerre des moutons, éco cube nature, l'arbre des saisons, méchant loup, loulou, loto mime, Shottentotten, quickly, qwirkle, trou'tt, Hanabi, petite chenille multicolore, le viseur... une multitude de jeux à ta disposition pour jouer entre copains ou en famille. *Dès 3 ans.*

- **Mercredi 8 décembre de 16 h à 17 h 30**

EN ATTENDANT NOËL : atelier créatif et artistique pour préparer la venue du Père Noël. *4 - 8 ans*

- **Vendredi 17 décembre 20 h 30**

VEILLÉE DE NOËL : Des histoires au coin du feu pour vous rappeler les veillées d'antan, avec la participation du groupe Jardin Secret et des enfants de l'atelier Théâtre.

Séverine Denoeueglise

Tous les ateliers se font sur inscriptions et dépendent de l'évolution de mesures sanitaires.

LIVRE

« Tout est brisé »
de William Boyle

Brooklyn... Erica, secrétaire médicale, s'occupe de son père malade et de son fils paumé. Tous sont épuisés par la vie et ne l'affrontent pas de la même manière. Mais la chaleur d'un échange sur un livre, autour d'un verre... recolle un peu ce qui est brisé. Un roman tendre et juste sur l'âpreté de la vie mais sans commiseration.

Lucille

Roman - Fiction
Tout est brisé
William Boyle
Éd. Gallmeister
208 pages
8,20 Euros



LIVRE

« Kilomètre zéro »
de Maud Ankaoua

Et vous, jusqu'où irez-vous pour sauver une amie ? Maëlle, 35 ans, est directrice financière d'une start-up en pleine expansion. Ses passions : le travail, le luxe et sa salle de sport. Une vie bien rodée jusqu'à ce que sa meilleure amie, atteinte d'un cancer, lui demande de récupérer une méthode ancestrale capable de la guérir. Commence alors un voyage inattendu au cœur des Annapurnas, guidé par un sage à la philosophie bouleversante.

Un roman de développement personnel, encore un, oui ! Mais une piqûre

de rappel n'est pas anodine en ces temps compliqués. Se recentrer sur l'essentiel, ça ne fait pas de mal. Le style est très simple, l'histoire attendue mais ce sont les réflexions qui pourront enrichir votre quotidien.

Séverine Denoeuveglise



Roman
Kilomètre zéro
Maud Ankaoua
Éd. Eyrolles
304 pages
16 Euros

À NOTER !

Rencontre Dédicace

Vendredi
26 novembre 19 h



Magali Collet

Après « La Cave aux Poupées », Magali Collet nous présentera son deuxième thriller « Les Yeux d'Iris » aux éditions Tournada.

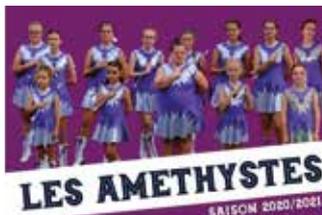
Vente de livres sur place

➔ Calendrier

RENDEZ-VOUS À NOTER

30 octobre

• Soirée dansante avec DJ organisée par les Améthystes à 19h. Inscription obligatoire.



27 novembre

• Visite églises (voir encadré)

27 novembre

• Les Demi-Écrémés Soirée dansante avec restauration Association Té Ô Soleil en partenariat avec la Mairie de Conty et le LSP

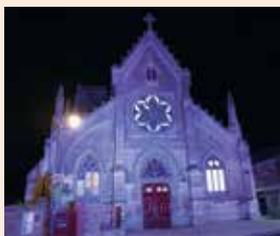
04 décembre

• Soirée dansante du Téléthon - 20h
Inscription obligatoire.



VISITE ÉGLISES

30 octobre/27 novembre/24 décembre



• Église Saint Antoine de Conty ouverte de 15h00 à 18h00, visite commentée de 15h30 à 16h30.

• Église Saint Vaast de Wailly ouverte de 15h00 à 18h00, visite commentée de 17h00 à 18h00.

11/12 décembre

• Marché de Noël communautaire

18 décembre

• Spectacle de Noël Offert aux enfants de Conty, Luzières et Wailly - LSP
Inscription obligatoire.

24 décembre

• Visite églises (voir encadré)

RAPPEL
CES ÉVÉNEMENTS
SE DÉROULERONT SELON
LES MESURES SANITAIRES
EN VIGUEUR



30 octobre

• Visite églises (voir encadré)

31 octobre

• Halloween (page 11)
Défilé déguisé des enfants - LSP

11 novembre

• Foire St Antoine (page 10)
Foire agricole, commerciale et réderie - LSP



SUIVEZ TOUTE L'ACTUALITÉ DE CONTY, LUZIÈRES ET WAILLY SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX :

Facebook: www.facebook.com/villedconty/ Instagram: @Conty80160 Website: www.ville-conty.fr

RETROUVEZ TOUTES LES INFORMATIONS DANS LA RUBRIQUE AGENDA DE NOTRE SITE INTERNET QUI EST MIS RÉGULIÈREMENT À JOUR.